



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E156877

VALABLE JUSQU'AU 30/03/2026

ÉDITÉ LE

16/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/2005

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 20/09/2024

Capital : 8 000

Raison sociale : SAS AUVERGNE ASSISTANCE BATIMENT

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CLERMONT-FERRAND 2007 B 90136

8 RUE GUTENBERG
63360 GERZAT

Siret : 485 219 992 00057

Téléphone : 04 73 24 57 76

Fax :

Code NACE : 4321A

Portable : 06 65 14 86 10

Numéro caisse de congés payés : 83 04394

Site Internet : <http://aab63-climatisation.com>

E-mail : contact@aab63.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

Responsabilité légale :

SMABTP 1244000 / 001 555777/18

J2M AURA FINANCE (977 535 228) / MONTEIRO JEREMY GÉRANT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 1244000 / 001 555777/13

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	22/02/2022
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m ² Mention RGE	19/06/2025
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	27/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Ventilation mécanique	19/06/2025
o Panneaux solaires photovoltaïques	27/06/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1